



# COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

## TABLEAU DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE DIX-HUIT SEPTEMBRE A 20H00, le Conseil Municipal de Boulieu-Lès-Annonay s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien BAYLE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 13/09/2023

**Etaient présents** : Agnès de RETZ, Mikaël DUBICKI, Christelle ETIENNE, Cécile GRANGER, David JURDIC, Viviane LASCOMBE, Jean-Marc LOTHEAL, Thierry MAISONNIAL, Laurence MOLARD, Eric MONTIBELLER, Marlène POULENARD, Christophe REY, Martine ROUMEZY, Olivier ROUSSAT, Benjamin SERVE, Cindy VIALETTE

**Etaient absents** : Rémi CACHAT, Pamela LUCA

Madame Laurence MOLARD est nommée secrétaire de séance.

**Membres en exercice : 19**

Présents : 17

Absents : 2

- dont représentés : 0

**Votants : 17**

Numéro	Objet	Vote
2023-060	<b>SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN FIGURANT AU CADASTRE SOUS LE NUMERO AH 150</b>	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-061	<b>ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE ET PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ARDECHE</b>	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-062	<b>ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE DOJO KAIKIDO</b>	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-063	<b>ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ECOLE PUBLIQUE ST-EXUPERY POUR UNE SORTIE PEDAGOGIQUE</b>	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-064	<b>ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'OGEC DE L'ECOLE NOTRE DAME DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE MATERIEL NECESSAIRE A L'APPLICATION DU PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE (PPMS)</b>	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-065	<b>SIGNATURE D'UNE CONVENTION « LIRE ET FAIRE LIRE » AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE L'ARDECHE</b>	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-066	<b>ECHANGE DE LA PARCELLE COMMUNALE PRIVEE AB211 ET DE LA PARCELLE AA91 APPARTENANT AUX CONSORTS CHAPUIS ROLAND AVEC VERSEMENT D'UNE SOULTE L'ARDECHE</b>	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

Affiché et mis en ligne le 20/09/2023

Le Maire, Damien BAYLE

La secrétaire de séance, Laurence MOLARD

